

Ces médecins étrangers indispensables aux hôpitaux

Des hôpitaux de l'arrondissement ont recours à des praticiens à diplôme hors union européenne, appelés PADHUE. Leurs directeurs disent faire appel à ces médecins étrangers en raison d'une pénurie de praticiens sur le territoire.

PAR NATHAN BLÉJA
maubeuge@lavoixdunord.fr

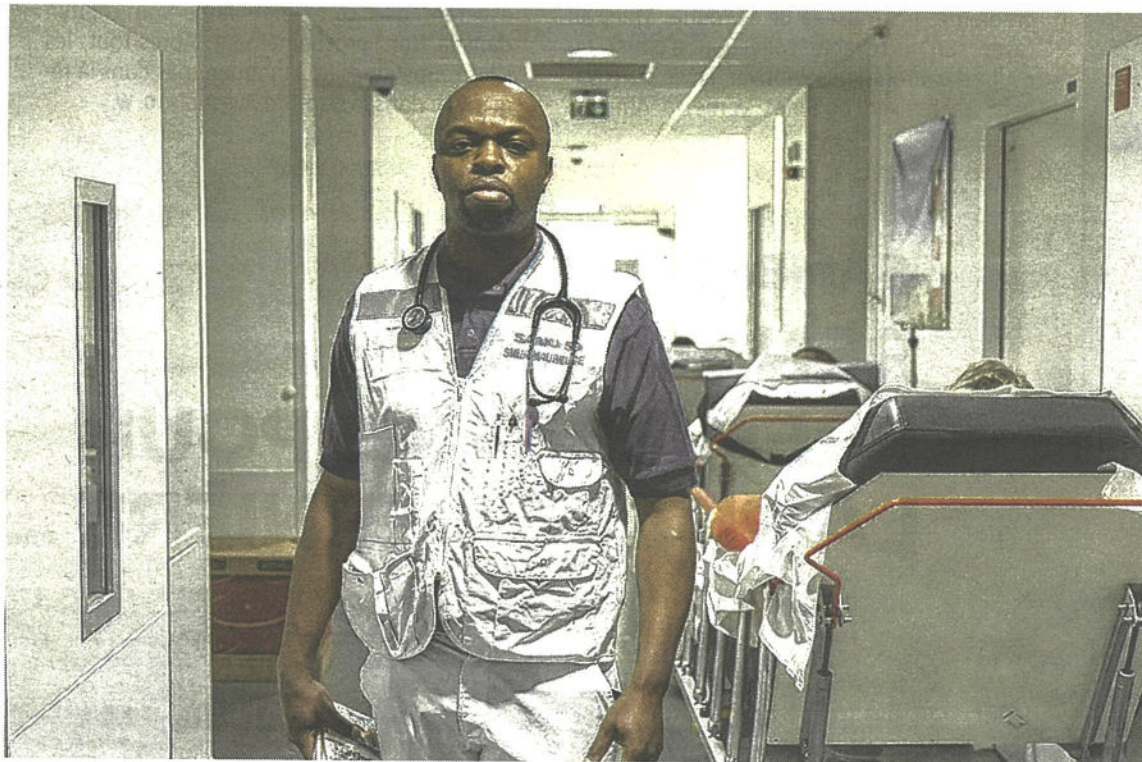
SAMBRE-AVESNOIS.

Ce n'est un secret pour personne, le secteur hospitalier est sous pression depuis plusieurs années. La Sambre-Avesnois ne fait pas exception. La globalité des centres hospitaliers (CH) est à la peine sur le recrutement de médecins : « Il y a plus de postes libres que de praticiens sur le marché », relève Magloire Gnansounou, président de la condition médicale d'établissement au CH de Maubeuge.

« Ces médecins jouent un rôle important pour les gardes. C'est souvent eux qui en font un peu plus que les autres. »

Une situation aux causes multiples : des CHU (Centre hospitalier universitaire) qui n'irriguent plus autant les établissements, des départs à la retraite en progression, le *numerus clausus* pas suffisamment élargi...

Depuis quelques années, les hôpitaux du secteur se tournent vers les PADHUE, ces médecins étrangers ayant obtenu leur diplôme hors de



Aristide Mbonihankuye, originaire du Burundi, est urgentiste au CH de Maubeuge. PHOTO SÉBASTIEN COURDJI

l'Union européenne. Ceux-ci ne peuvent accéder au conseil de l'Ordre des médecins dès leur arrivée en France. Il leur faut suivre la procédure d'autorisation d'exercice (PAE).

« Ma stratégie et mon ambition c'est de les accompagner jusqu'à leur inscription au conseil de l'Ordre et

qu'ils restent par la suite », avance Bertrand Sturione, directeur du CH d'Avesnes. Une stratégie de recrutement de médecins sur le temps long, en place depuis deux ans à Avesnes, six à Maubeuge et une dizaine d'années au Quesnoy.

Au cours de leur PAE, sur plusieurs années, les PADHUE participent au

fonctionnement des services, sous tutorat, au départ avec un statut similaire à celui d'un interne en médecine : « C'est une aide précieuse dans un esprit de symbiose », avance Bertrand Sturione. À Avesnes, ils sont cinq PADHUE sur une trentaine de praticiens et consultants. Au Quesnoy ils sont

huit, au sein ou issus d'une PAE, sur les 32 praticiens et internes « permanents ». Et à Maubeuge, une trentaine de PADHUE est au sein des 170 médecins du CH. « Ils sont vraiment un rouage de l'établissement », note Fabien Petit, directeur du CH du Quesnoy. Ces médecins jouent un rôle important pour les gardes. C'est souvent eux qui en font un peu plus que les autres », notamment car « ça permet d'avoir une plus grande rémunération ».

« UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT »

Cette voie de recrutement nécessite de bonnes conditions d'accueil et d'accompagnement pour les PADHUE, « dans l'espoir de les fidéliser » et « avoir un retour sur investissement de l'énergie mis pour les former ». Un PADHUE n'ayant pas d'obligation à rester dans l'hôpital dans lequel il a effectué sa PAE. Dans cette idée, les CH du Quesnoy et de Maubeuge proposent des aides au logement à leurs PADHUE, au moins jusqu'au passage du concours.

Ces hôpitaux commencent à récolter le fruit de leur investissement. Au Quesnoy, quatre médecins étrangers sont inscrits à l'Ordre des médecins. À Maubeuge, ils devraient être cinq à connaître une inscription cette année, après celle d'Aristide Mbonihankuye, médecin urgentiste originaire du Burundi, le premier en juin 2024. ■

Essentiel et pourtant précaire

Avec leur statut, à poste équivalent, les PADHUE touchent un salaire trois à quatre fois inférieur à celui d'un titulaire français. En mars, trois PADHUE du CH Brisset à Hirson ont fait une grève de la faim. Il y a aussi l'éloignement familial. La famille du Docteur Mbonihankuye, restée au Burundi, l'a rejoint à Maubeuge au bout de deux ans : « Avant le concours, que ce soit sur le plan financier et administratif, c'est compliqué de voir sa famille nous rejoindre ».

LES « RÉTICENCES » DE CERTAINS PATIENTS

Les PADHUE peuvent être confrontés à d'autres situations dérangeantes : « Il y a encore ce regard chez certains patients qui manifestent des réticences », confie le médecin urgentiste. « Dans l'imaginaire global de la population, parce que ce sont des médecins venus d'ailleurs, ce ne sont



Au CH d'Avesnes, le Dr Ithare Djerourou, Algérienne, et le Dr Adora Augustin Juani, Malgache, se préparent pour le prochain concours.

pas des vrais médecins. Ils seraient moins qualifiés. C'est faux. Ceux qui passent le concours sont des gens avec une qualification universitaire qui ne souffre pas de discussions », clame Magloire Gnansounou. Le pédiatre maubeugeois soulève une réflexion sur la fin de carrière des PADHUE : « Toute la période d'exercice passée dans leurs pays n'est pas prise en compte dans le calcul de l'âge de départ à la retraite. Un vrai problème qui a des conséquences ». Pour Aristide Mbonihankuye, cela représente une douzaine d'années de carrière non prise en compte. ■ N. B.

+ SUR NOTRE SITE Retrouvez toute l'actualité de Maubeuge, Avesnes-sur-Helpe et les environs dans l'onglet Sambre-Avesnois et sur notre application mobile.

LA PAE, UN « PARCOURS DU COMBATTANT »

La procédure d'autorisation d'exercice (PAE) est un parcours sur plusieurs années permettant à un PADHUE d'être inscrit au conseil de l'Ordre des médecins et d'avoir la « plénitude d'exercice ». Ce parcours se compose en plusieurs étapes majeures. La première : les épreuves de vérification des connaissances (EVC). Ce concours théorique est passable depuis l'étranger mais, pour le préparer, la plupart des PADHUE intègrent un hôpital français au préalable en tant que stagiaire associé (contrat de 6 mois, renouvelable trois fois). Après la réussite des EVC, un PADHUE suit un parcours de consolidation de compétences (PCC) au sein d'un hôpital, pendant deux ans, au terme duquel il doit monter un dossier pour être inscrit à l'Ordre.